

# Evian

## NOUVELLES

Magazine d'informations municipales

N° 54 MAI - SEPTEMBRE 2018

### L'office de tourisme rénové

pp 6-7

Budget 2018

pp 12-13

Le stationnement évolue

p 20

Picasso, l'atelier du minotaure



# édito

« Le journal municipal témoigne que la vie éviaoise est au cœur des préoccupations de notre quotidien, les services municipaux s'adaptent pour répondre à vos besoins qu'ils soient administratifs, culturels, sportifs ou autres...

L'engagement pour le sport et l'attractivité de notre commune et son tissu économique, notre engagement en faveur de davantage de solidarité ne faiblit pas. C'est dans cet esprit que nous avons prévu un budget ambitieux mais réfléchi.

Outre les économies d'échelle et un suivi assidu des dépenses et malgré des dotations toujours plus faibles pour la commune, nous cherchons à maintenir des recettes importantes pour la commune. Ce fut le cas avec le renouvellement de l'exploitation du Casino qui après une année de travail nous permet de garantir une « rente » financière annuelle conséquente durant 18 ans que dure la délégation de service public.

Notre ville continue d'évoluer, le budget voté en atteste. Les projets sont nombreux cette année et se déclinent sur tous les fronts en fonction de vos centres d'intérêts, de vos préférences sportives, culturelles ou des âges. Nous sommes attentifs à la qualité d'aménagement à la valorisation de notre patrimoine et à la sécurité de tous. L'autre point fort de nos actions, est de consolider la solidarité, permettre de préserver

et enrichir cette cohésion sociale tout en améliorant la qualité des services.

L'amélioration du cadre de vie est également un fil conducteur de notre action, cette année nous renouvelons l'obtention du label quatre fleurs qui se caractérise par une attention portée aux espaces verts, à l'aménagement urbain, ou encore les mesures environnementales développées (bornes électriques, produits sans pesticides, équipements respectueux de l'environnement...).

Notre objectif est également de concilier le meilleur pour les éviaois et l'offre aux visiteurs afin qu'ils reviennent.

La ville que nous aimons, nous la partageons, nous partageons son dynamisme, son esprit solidaire et son attractivité pour tout un territoire.

Mon souhait est qu'Evian continue d'être aussi chaleureuse, dynamique et paisible où la quiétude et les activités sont au rendez-vous et que cela donne envie aux visiteurs de venir et revenir. »

Marc Francina,  
Maire

## Sommaire

### Actualités

P. 3 - L'office de tourisme rénové - De nouveaux outils pour vendre la destination Evian  
P. 4 - Police municipale, de nouveaux horaires pour plus de présence - Police nationale : une permanence à la Maison des sources - RTE modernise l'alimentation électrique du Pays d'Evian - Une piste cyclable en projet entre Evian et Publier

### Vie sociale

P. 5 - Un temps hebdomadaire pour rompre l'isolement des aînés - Le C.C.A.S. se réorganise - « Agenda d'accessibilité programmé » : des avancées notables

### Finances

P. 6-7 - Budget 2018 : Entre ambition et cohérence

### Vie économique

P. 8 - De nouveaux commerces et activités

### Vie des quartiers

P. 9 - Les comités des quartiers se renouvellent

### Cadre de vie

P. 10 - Le Pré-Curieux doté d'un nouvel espace d'exposition - Deux « eborn » en centre-ville - Adoptez les bons réflexes !

P. 11 - Parc Dollfus : la rénovation va bon train - Un chemin piéton entre le lycée et le centre nautique

### Zoom

P. 12-13 - Le stationnement évolue

### Sport

P. 14 - Philippe Paccot, 20 ans de passion gymnique - Trois courts de tennis couverts en projet

P. 15 - La piste d'athlétisme s'offre un coup de jeune - Centre nautique, le plein d'animations - La baignade au lac sécurisée

### Vie culturelle

P. 16 - Un nouveau circuit historique - « Estivales théâtrales » : deux comédies de pur boulevard - Rencontres musicales d'Evian : toujours plus haut

P. 17 - Transportez-vous à l'âge d'or du thermalisme ! - Festival « Evian La Belle Époque », du 26 juillet au 15 août

### Evènements

P. 18-19 - Vos prochains rendez-vous

P. 20 - Exposition « Picasso, l'atelier du minotaure »

P. 21 - La fondation Ripaille nouveau partenaire du Palais Lumière

**Tribunes**, espace d'expression des groupes politiques du conseil municipal de la Ville d'Evian  
P. 22-23

En couverture : L'office de tourisme rénové

EVIAN NOUVELLES, JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES ÉDITÉ PAR LA VILLE D'EVIAN-LES-BAINS. Directeur de la publication et de la rédaction, le Maire, Marc Francina. Textes : Maud Perrot (rédactrice en chef), Frédéric Alfonsi. Tél. : 04 50 83 10 16 - e-mail : courrier@ville-evian.fr. Photos, Paul Pastor / Sébastien Doutard (La Nouvelle image). Conception graphique : Dynamic19 (74) - Imprimé à 7000 exemplaires par l'Imprimerie Brailly (69) sur papier recyclé & encres végétales - Distribué par MediaPoste.



# L'office de tourisme rénové



L'office de tourisme dispose d'un nouvel accueil.

L'office de tourisme vient de bénéficier d'un complet lifting. Une transformation à la mesure des ambitions d'« Evian tourisme et congrès » chargé de promouvoir la destination Evian

Depuis début mai, les hôtes de notre ville disposent d'un nouveau lieu d'accueil pour organiser leur séjour à Evian et le personnel de l'office de tourisme d'un bel outil de travail. La cure de rajeunissement de l'office de tourisme touche à sa fin. Six mois auront été nécessaires pour rénover le bâtiment. Le projet confié à Yves Grillet (Grisan architectes) a consisté en une restructuration de tout le rez-de-chaussée et à un réaménagement des bureaux. L'accueil a été totalement transformé et pourvu d'une nouvelle entrée accessible via une passerelle côté Est. « Il s'agissait de rendre l'entrée plus visible » explique Florence Duvand, adjointe au tourisme, commerces et aux animations.

A nouveaux locaux, nouveau décor. Clin d'œil à la marque, un mur de bouteilles a été disposé en toile de fond de l'accueil pour recréer du lien entre les univers économiques de l'eau et du tourisme. Des écrans de diffusion seront installés d'ici peu. Les travaux au sous-sol se terminent. Le bureau des congrès a gagné en espace. Cette transformation est la plus sérieuse que le bâtiment ait connu depuis sa construction il y a plus de 40 ans.

A ces travaux s'ajoutent un réaménagement paysager à l'extérieur et la création d'un accès pour les personnes à mobilité réduite relié à la passerelle. Le chantier a été confié à des entreprises locales pour un montant de 490 000 € ht. L'aménagement paysager a été réalisé en régie par le service parcs, jardins et cadre de vie.



## De nouveaux outils pour vendre la destination Evian

« Evian est une ville singulière. Nous devons soigner les détails pour cultiver cette singularité » confie Stéphane Cannessant, directeur d'Evian tourisme & congrès.

Dans cet esprit, l'office de tourisme modernise également ses outils et en particulier son site internet. La refonte du site a été confiée à l'agence Alti-max. Objectifs : mettre en valeur l'offre éviaisane dans son ensemble, se conformer à la nouvelle charte graphique et faciliter la navigation. A ce titre, le site est « responsive », c'est-à-dire adapté aux smartphones et tout type d'appareil. Il est opérationnel depuis le 12 juin. A cela s'ajoutent le magazine annuel « Evian Lifestyle & tourisme » dont le numéro 2 vient de paraître avec une traduction en anglais et en allemand, la refonte du plan de ville et du document de promotion des Jardins de l'eau du Pré curieux. Enfin, l'office de tourisme déploie largement sa stratégie sur les réseaux sociaux : Facebook, Instagram et Twitter.





## Police municipale, de nouveaux horaires pour plus de présence

Installée en juillet dernier au premier étage du 22 avenue des Sources, la police municipale dispose depuis peu d'effectifs au complet, avec 13 agents (dont un agent administratif et un agent de surveillance de la voie publique). L'équipe vient de s'étoffer avec le recrutement de deux nouveaux agents. Cette augmentation va de pair avec des missions et des sollicitations toujours plus nombreuses. Ce renfort répond également à une demande du maire et de la municipalité de plus de présence des policiers sur la voie publique, de jour comme de nuit. De fait, à l'approche de la saison estivale, un nouveau planning a été mis en place « *Il permet d'avoir une plage de travail plus importante et de faire trois patrouilles de nuit par semaine* » précise Michel Labaune, directeur de

la police municipale. A cette nouvelle organisation s'ajoute un dispositif de vidéo-surveillance déployé dans le centre-ville. Le tout est relié à un centre de supervision urbain qui permet d'avoir un œil sur les sites placés sous vidéo-protection et de visionner les images en cas d'infraction ou de délit. La couverture du centre nautique, du débarcadère et des différents giratoires est en projet.

## Police nationale : une permanence à la Maison des Sources

Un officier de police judiciaire a emménagé récemment au premier étage de la Maison des Sources aux côtés de la police municipale. Ce rapprochement facilite la tâche des deux polices. L'agent assure une permanence du lundi au vendredi de 14h à 18h.

## RTE modernise l'alimentation électrique du Pays d'Evian

Afin de sécuriser l'alimentation électrique du pays d'Evian, le réseau de transport d'électricité (RTE) renouvelle la liaison souterraine 63000 Volts Allinges-Evian. La nouvelle liaison souterraine, qui remplacera les câbles actuellement en place depuis 1985, empruntera un nouveau tracé. Les travaux de génie civil commenceront en septembre pour une mise en service prévue au printemps 2019. La construction de la ligne nécessite des travaux sous voirie. Le chantier se situera sur les hauts d'Evian de la route de la Corniche jusqu'à la route du Golf, avec le tracé suivant : route de la source Eviana, boulevard du Clou, chemin du Maure, route des Tours, chemin de Passerat et nouvelle route du Stade. RTE promet de mettre en œuvre les dispositions nécessaires afin de limiter les désagréments occasionnés.

## Un aménagement cyclable à venir entre Evian et Publier

Suite aux travaux de réfection de chaussée réalisés boulevard du Golf, les communes de Publier et d'Evian expérimentent un aménagement cyclable reliant les deux communes.

Les municipalités ont opté en concertation pour une chaussée à voie centrale banalisée dite « chaucidou », dépourvue de marquage axial. Cette réalisation a pour but de réduire l'impression de largeur de la voie afin de ralentir la vitesse des voitures.

Les automobilistes circuleront sur une voie centrale bidirectionnelle et les cyclistes sur les accotements revêtus appelés rives. Le tracé sera créé cet été.

Côté Evian, la piste sera longue de 350 mètres et l'investissement se limite au frais de marquage et à l'acquisition de panneaux.





## Un temps hebdomadaire pour rompre l'isolement des aînés

Le CCAS a organisé une visite guidée de l'exposition « Jules Adler » au Palais Lumière le 12 avril dernier.

Pour prévenir ou rompre l'isolement des personnes âgées ou en situation de handicap, le service d'aide et d'accompagnement à domicile, S.A.A.D. du C.C.A.S. propose chaque semaine un rendez-vous d'animation. Appelés « Thé ou café », ces moments de rencontre sont portés par trois animateurs. « *Nous proposons des séances de bricolage, de jardinage, des jeux à la salle des Acacias ou bien des sorties en lien avec l'activité culturelle de la Ville dont les expositions et des temps d'animation* » explique Aurore Dupays, directrice adjointe du C.C.A.S. A cela s'ajoutent les animations organisées par le C.C.A.S. à destination des personnes âgées : thés dansants et autres animations. Celles-ci sont réservées aux bénéficiaires du service d'aide et d'accompagnement à domicile qui peuvent participer à autant de rendez-vous qu'ils le souhaitent. Ceux-ci sont gratuits avec toujours la possibilité d'être accompagné depuis votre domicile.

### Le C.C.A.S. se réorganise

Afin de mieux répondre aux besoins des usagers, le CCAS s'est réorganisé en déployant ses activités autour de trois pôles distincts. Un « pôle accueil petite enfance » qui comprend la crèche Littorella, la micro-crèche Les Acacias et le Multi-accueil La Bulle (informations et pré-inscriptions : 04 56 30 11 30). Un « pôle seniors et personnes en situation de handicap » comprenant la Résidence autonomie Clair Horizon, le service d'aide et d'accompagnement à domicile, les animations et les aides à destination des personnes âgées et en situation de handicap (accueil 2, ruelle du Nant d'Enfer : 04 50 74 32 60). Par ailleurs, un « pôle service au public » a vu le jour au 16, rue du Port, à côté du service éducation, sport et jeunesse. Ce pôle comprend l'accueil des personnes sans domicile fixe et le service de domiciliation, l'enregistrement des demandes de logements sociaux, la délivrance de la carte de quotient familial et l'administration des aides facultatives (04 50 74 32 69). Le CCAS est ouvert au public du lundi au vendredi : 9h-11h30 et 13h30-17h.

### « Agenda d'accessibilité programmé » : des avancées notables

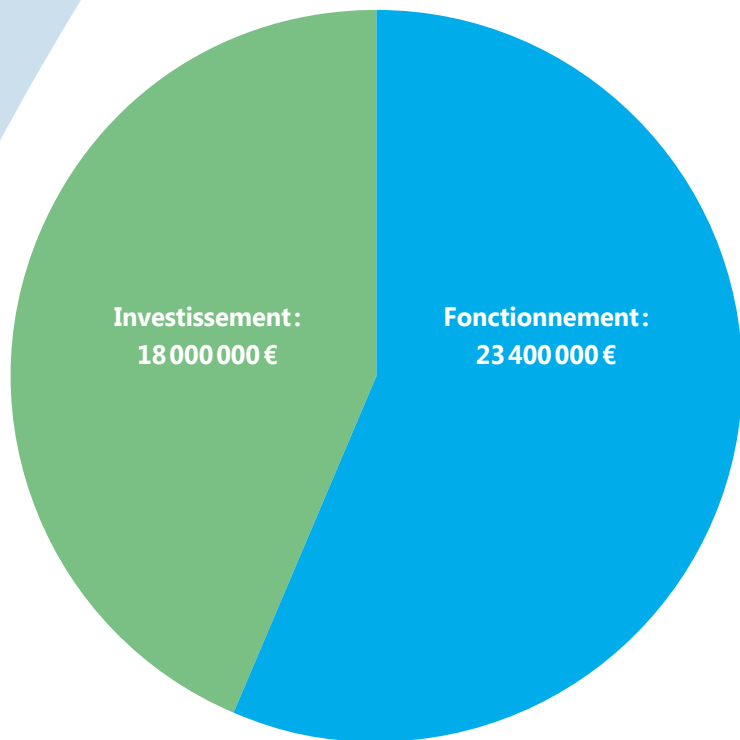
L'agenda d'accessibilité programmé de la commune par lequel elle s'engage à réaliser les travaux d'accessibilité des établissements et des installations ouvertes au public, suit son cours. Le programme concerne 61 bâtiments communaux pour un montant estimé à 2,5 M €. A ce jour, les travaux réalisés concernent les sanitaires publics avec l'implantation de deux équipements neufs et adaptés à la Frégate et au parc Dollfus, l'adaptation des toilettes du port, la mise en accessibilité des trois bars propriétés de la Ville situés sur les quais, la réalisation de cheminements pour accéder aux bassins et aux vestiaires du centre nautique, des adaptations aux écoles du Centre et du Mur blanc, à la crèche et au multi-accueil « la Bulle » et plus récemment à l'office de tourisme totalement rénové. S'ajoutent la création de cheminements au parc Dollfus, au carrefour du boulevard Jean-Jaurès-avenue de Larringes, la création d'enrobés à la Rénovation en remplacement des pavés. En 2018, les travaux se poursuivent avec la mise en accessibilité des tribunes du stade, de l'église, des adaptations à l'hôtel de ville et au funiculaire. Enfin, des cheminements sont prévus place Charles-de-Gaulle et l'ascenseur sera rehaussé afin d'accéder à la rue Nationale.

L'ascenseur du parking la place Charles-de-Gaulle sera rehaussé en septembre pour qu'il soit accessible depuis la rue Nationale.





# Budget 2018 : Entré ambition et cohérence



## Budget 2018

41 400 000 € de budget global pour 2018

- ▶ **Investissement: 18 000 000 €**  
(voir détails page 7)
- ▶ **Fonctionnement: 23 400 000 €**  
(dont une augmentation des charges de personnel de 1,9 % liée à l'ouverture de la micro crèche (4 agents), à l'emploi d'un chargé de mission événementiel et au recrutement de 3 nouveaux policiers municipaux).
- ▶ **Evolution des recettes de la ville: - 8 % en 2018 de la dotation de l'Etat,**  
Depuis 2014 : - 4 660 000 € sur le budget de la ville  
La Ville participe depuis 2014 à la solidarité des territoires (FPIC) à hauteur de 1 775 000 € **soit 6 435 000 € en moins pour la Ville**
- ▶ **0 % d'augmentation des impôts (pour la 3<sup>e</sup> année consécutive)**

## Le saviez-vous ?

- ▶ A chaque construction de logements sociaux sur la commune, la Ville d'Evian se porte caution. Depuis 2014, la ville est caution à hauteur de près de 40 millions d'euros.
- ▶ **1 682 000 € sont attribuées aux associations évianaises pour 2018** (associations sportives, sociales, culturelles ou diverses) sans compter les mises à disposition gratuites des infrastructures, l'entretien et le matériel.
- ▶ **L'exploitation du Casino a été renouvelée** après un an de travail assurant une redevance et une participation annuelle de 15 % sur le produit des jeux pour une période de 18 ans.





# Des choix pour les Evianais



## • Enfance, jeunesse et éducation

**608 000 €** (incluant la première tranche des travaux d'agrandissement de l'école de la Détanche : **500 000 €**, divers travaux dans les écoles et l'adaptation au numérique).



## • Solidarité, santé et seniors

**948 000 €** (comprenant la hausse de la subvention allouée au C.C.A.S. liée à la hausse de l'activité d'aide à domicile et du portage de repas, ainsi que la politique d'accessibilité).



## • Cadre de vie, espaces verts et qualité de vie

**1,8 M €** (incluant les travaux de rénovation du Parc Dollfus, l'aménagement du sentier du littoral, l'achat de matériel performant et respectueux de l'environnement et les aménagements de voiries et d'espaces verts).

## • Sports

**3,8 M €** (dont la création de tennis couverts, d'un nouveau gymnase, des travaux de bassins du centre nautique, la piste d'athlétisme, les derniers travaux de réfection du stade Camille Fournier et l'entretien des infrastructures sportives).



## • Sécurité, tranquillité publique

**357 000 €** avec la mise en sécurité des bâtiments publics et plan de vidéosurveillance.

## • Culture et patrimoine

**4,42 M €** (dont 1,4 M € pour la réhabilitation de la coupole de la source Cachat, l'entretien du patrimoine foncier de la commune et les espaces d'exposition)



## • Voiries et réseaux

**1,7 M €** (dont la réfection de routes, l'enfouissement et la réfection des réseaux, la sécurisation des voiries et trottoirs et divers aménagements).



## • Attractivité touristique

**1,5 M €** (dont la réhabilitation de l'office de tourisme, l'organisation d'événements populaires estivaux et la logistique associée).



# VIE ÉCONOMIQUE De nouveaux commerces et activités



**Jus Léger**  
Bar à jus, épicerie  
12, avenue Jean-Léger  
Tél. 06 40 90 65 99



**L'Institut by Julien**  
Institut de beauté  
Julien Cannessant-Molla  
3, quai Charles-Albert Besson  
Tél. 04 50 75 64 39  
[www.institut-evian.fr](http://www.institut-evian.fr)

**Bistrot le 120**  
Restaurant, bar à vin  
M. et M<sup>me</sup> Pureur  
4, rue de la Monnaie  
Tél. 04 56 81 35 10



**Le Refuge du lac**  
Restaurant  
M. et M<sup>me</sup> Simonin  
1, place du Port  
Tél. 04 50 70 72 60  
FB Le refuge du lac



**Acqua viva**  
Déco, cadeaux,  
cosmétiques naturels  
Marie-Ange Jacquier  
10, avenue Jean-Léger  
Tél. 04 50 06 26 22  
Inst. Acquavivaboutique74



**L'Artelier des créateurs**  
14, rue Nationale  
Tél. 04 56 35 64 68



**Le MilaBel'**  
Institut de beauté  
Marlène Bonnotte  
8, avenue Jean-Léger  
Tél. 04 50 49 84 12  
FB Le Milabel



**L'Affiné**  
Bistrot, bar à fromages  
M. Debroise  
65, rue Nationale  
Tél. 04 58 66 21 24



**Energybike**  
Location et vente  
de vélos électriques  
3, avenue d'Abondance  
Tél. 06 29 15 16 77  
[www.energy-bike.fr](http://www.energy-bike.fr)





## Les comités des quartiers se renouvellent

Après deux ans d'expérimentation, les comités de quartiers ont permis de nombreuses améliorations sur la commune. Tour d'horizon des interventions, des travaux réalisés et perspectives.

- **Réduction de la vitesse** sur le hameau de Chonnay
- **Nouveau sens de circulation** avenue de la Verniaz et nouvelles places de stationnement
- **Sens unique** de certaines voies (route du club hippique)
- **Refonte du stationnement** Nouvelle route du stade et boulevard du Royal
- **Mise en place de boîtes à livres** dans chaque quartier
- **Résolution de petits problèmes de voirie** (sécurité aux intersections, visibilité, priorité)
- **Réaménagement** du carrefour boulevard du Royal et de l'avenue de Larringes
- **Actions de sensibilisation aux incivilités** (déjections canines, ordures)
- Etude de la possibilité d'instauration d'**un stationnement résidentiel**
- **Aménagement de voirie** au niveau de l'école des Hauts d'Evian
- **Sécurisation du carrefour** boulevard Jean Jaurès/avenue de Larringes.

*« Nous remercions les membres des comités qui se sont investis pendant deux ans. Ce fut l'occasion d'échanges, de discussions, de projets d'amélioration... L'engouement du renouvellement et la volonté d'implication de nouveaux membres témoignent de l'importance de ces comités de quartiers ».*

Josiane Lei, première adjointe au maire.

Outre ces réalisations, les comités de quartiers ont été moteur dans la création d'animations dans leur quartier : apéritifs de quartier, découvertes ludiques de quartier, buffets canadiens, balades découvertes, participation à certains événements de la ville font partie des animations mises en place par les membres dans chaque comité. A cela s'ajoute la participation à la matinée éco-citoyenne visant à créer et aménager des « boîtes à livres », lesquelles ont trouvé place dans chaque quartier : au Parc Dollfus, à l'entrée du conservatoire, au débarcadère et à la gare routière, face à l'école du Mur Blanc et à l'ancienne école chez Bordet sur les Hauts. Le principe est simple : laissez des livres que vous voulez partager et empruntez !

Fort de cette dynamique, les comités viennent d'être renouvelés. Les « anciens membres » qui se sont à nouveau portés candidats pourront compter sur les nombreux nouveaux membres !

Vous pouvez suivre l'actualité des comités de quartiers sur : [www.ville-evian.fr](http://www.ville-evian.fr)



Les comités de quartiers entendent mobiliser les habitants autour d'un projet commun permettant d'améliorer la vie des quartiers à l'exemple des boîtes à livres.



## Le Pré-curieux doté d'un nouvel espace d'exposition

La Ville vient de doter les jardins de l'eau du Pré-curieux d'un nouvel espace d'exposition. Celui-ci a été réalisé par le service parcs, jardins et cadre de vie en partenariat avec le S.I.A.C. (Geopark Chablais), le Conservatoire du littoral, la Convention de Ramsar qui œuvre pour la protection des zones humides à travers le monde, la société des eaux minérales d'Evian, l'association pour la protection de l'impluvium des eaux minérales d'Evian, la communauté de communes et le Département. Cette refonte visait à mettre à jour l'exposition précédente et à la rendre plus accessible au public. La conception a été confiée au groupement Creafactory / Telo et la réalisation à Pic bois et Irrelem. Composée de panneaux explicatifs, de maquettes, de tables de manipu-

lation et de vidéos, elle a pour objectif de sensibiliser les visiteurs à la beauté et à la fragilité des zones humides utiles pour la biodiversité, la protection contre les inondations et la qualité de l'eau.

Propriété du Conservatoire du littoral qui en a confié la gestion à la Ville, le Pré-curieux a ouvert au public en 2002 après avoir été réaménagé par le paysagiste Laurent Daune. Il présente sur 3,5 hectares un panorama des zones humides avec une prairie humide, un torrent, un jardin structuré, le tout accessible uniquement par bateau afin d'en préserver la tranquillité. Il accueille en moyenne chaque année 9 000 visiteurs dont 1 000 écoliers. La création de ce nouvel espace d'exposition s'élève à 120 000 €.

## Deux « eborn » en centre-ville

La Ville s'est dotée récemment de deux « eborn », entendez des bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides. Ces installations ont été réalisées en lien avec le SYANE (syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie) chargé de déployer le réseau dans le département. Les besoins de la commune ont pour l'heure été estimés à deux bornes. Une première borne a été installée place de la Porte d'Allinges, à proximité de l'office de tourisme et une seconde à proximité de la gare. Elles permettent la recharge simultanée de quatre véhicules. Elles sont accessibles sept jours sur sept et 24 heures sur 24 quel que soit votre véhicule. L'accès est simple, avec ou sans abonnement et le réseau est interopérable et ouvert aux abonnés d'autres opérateurs. Les bornes sont connectées à un central qui garantit un fonctionnement continu et fiable. Grâce à sa collaboration avec le SYANE, la Ville bénéficie du financement de l'ADEME. De fait, 30 % seulement de l'investissement est à la charge de la Ville et le coût de fonctionnement est partagé.



Les bornes de recharge sont installées place de la Porte d'Allinges et avenue de la Gare.

**Pour vous abonner ou recharger votre véhicule : contactez le Syane : [www.syane.orios-infos.com](http://www.syane.orios-infos.com) / Tél. 0 970 830 213.**





## Parc Dollfus : la rénovation va bon train

Un nouveau cheminement a été tracé en contrebas du parc.

Le parc Dollfus continue sa mue. La Ville a entrepris début février et jusqu'à fin juin, une deuxième phase pour rendre le parc plus accessible. Au programme de cette nouvelle tranche : la création d'un nouveau cheminement pour les personnes à mobilité réduite, en contrebas du parc jusqu'à la pergola. Il mène à une nouvelle aire de pique-nique en bordure du lac. Par ailleurs, la berge a été confortée et le talus abrupt a été adouci pour le rendre plus propice à la détente. Des tables et des poubelles de tri vont être installées. Le terrain ensemencé sera bientôt prêt à accueillir les promeneurs. Les écoliers seront à nouveau mis à contribution pour planter des arbres et des fruitiers à l'automne 2018. Enfin, la création d'un kiosque est en cours en bordure du lac. Il devrait être opérationnel dès le mois de juillet. A noter que dans la continuité de ces aménagements, les services municipaux planchent sur la réalisation d'un chemin littoral qui à terme, permettra de se rendre au Pré-curieux. Le coût de cette deuxième tranche est de 92 000 € ttc.

Le chemin permet de rejoindre le parc Dollfus



## Un chemin piéton entre le lycée et le centre nautique

Le service parcs, jardins et cadre de vie a entrepris début février l'aménagement d'un chemin piéton entre le lycée et le centre nautique. Ce nouvel accès public permet de rejoindre le parc Dollfus à pied par le bord du lac en longeant le lycée. Pour parachever l'aménagement, une résine sera posée sur l'enrobé à l'automne prochain. En attendant, le chemin est ouvert au public. Plus largement, ce chemin est l'un des maillons de la « coulée verte » et du chemin littoral qui vise à terme, à rallier le jardin du Pré-curieux en longeant le bord du lac. A l'Est, un aménagement paysager est prévu le long de la clôture du centre nautique pour rejoindre les quais. Le coût de ce premier aménagement est de 122 400 € ttc.

### Adoptez les bons réflexes !



• **Déjections canines** : utilisez les canipoches / contrevenants > **35 €**



• **Stop au bruit** : de jour comme de nuit (atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé) / contrevenants > **68 €** (sauf autorisations municipales)



• **Le jardinage-bricolage, pas n'importe quand** :

En semaine : 8h-19h, samedi : 9h-19h.  
Dimanches et jours fériés : c'est interdit / contrevenants > **68 €**



• **Pensez à trier vos déchets** : ménagers, verts ou recyclables, trouvez toutes les consignes sur [www.pays-evian.fr](http://www.pays-evian.fr) / contrevenants > **68 €**



ZOOM

# Le stationnement évolue

La loi oblige les communes à faire évoluer leur politique de stationnement. Aussi, la Ville a du revoir son offre avec de nouveaux zonages et la création d'abonnements sur voirie.

Une évolution de la loi a obligé la Ville à revoir sa politique de stationnement. En 2017 une étude globale a été menée afin de prendre en compte les pratiques et les différents besoins.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, le stationnement d'un véhicule en voirie fait l'objet d'une redevance d'occupation du domaine public. L'utilisateur s'acquitte de son stationnement comme auparavant, par un paiement immédiat au début et pour la totalité de la durée souhaitée.

En cas de non-paiement ou dès la demi-heure supplémentaire, l'utilisateur est rede-

vable du forfait post-stationnement. Il a été fixé à 25 € par le conseil municipal et est perçu par la commune. Le montant est équivalent à celui pratiqué par les communes voisines et se veut suffisamment dissuasif compte tenu du taux de respect du stationnement de seulement 21% hors saison. Il remplace l'amende pénale perçue précédemment par l'Etat.

La commune a adapté sa grille tarifaire. Au vu des résultats de l'étude, le minimum de paiement a été abaissé à 50 centimes au lieu d'un euro.

## Trois zones de stationnement créées

Afin de proposer des offres adaptées aux différents besoins et usages, trois zones de stationnement ont été créées (Voir carte) :

- **Zone rouge** (limitée à 2 h), en hyper-centre, aux abords des thermes et sur les quais-centre ;
- **Zone orange** (limitée à 4 h) dans le centre-ville ;
- **Zone verte** (limitée à 8h).

A terme, d'ici fin 2018, les zones bleues seront remplacées par des zones de stationnement payantes et d'abonnement.

## Création d'abonnements sur voirie

Trois abonnements sur voirie ont été créés pour les résidents, les actifs et tout usager au tarif de 30 €.

- **Pour les résidents** (habitant en zone payante) : abonnement mensuel 24h/24 sur zones orange et verte.
- **Pour les actifs** : abonnement mensuel 24h/24 sur zone verte (lancé en 5j/7 et applicable le 10 juillet à 7j/7)
- **Pour tous les usagers** sur zone verte uniquement : abonnement hebdomadaire, 7 jours consécutifs, disponible du 1<sup>er</sup> mai au 30 octobre.

**Plus d'infos [www.ville-evian.fr](http://www.ville-evian.fr)**

**04 50 83 10 52 - [parking@ville-evian.fr](mailto:parking@ville-evian.fr)**

Zones de stationnement au 14 juillet







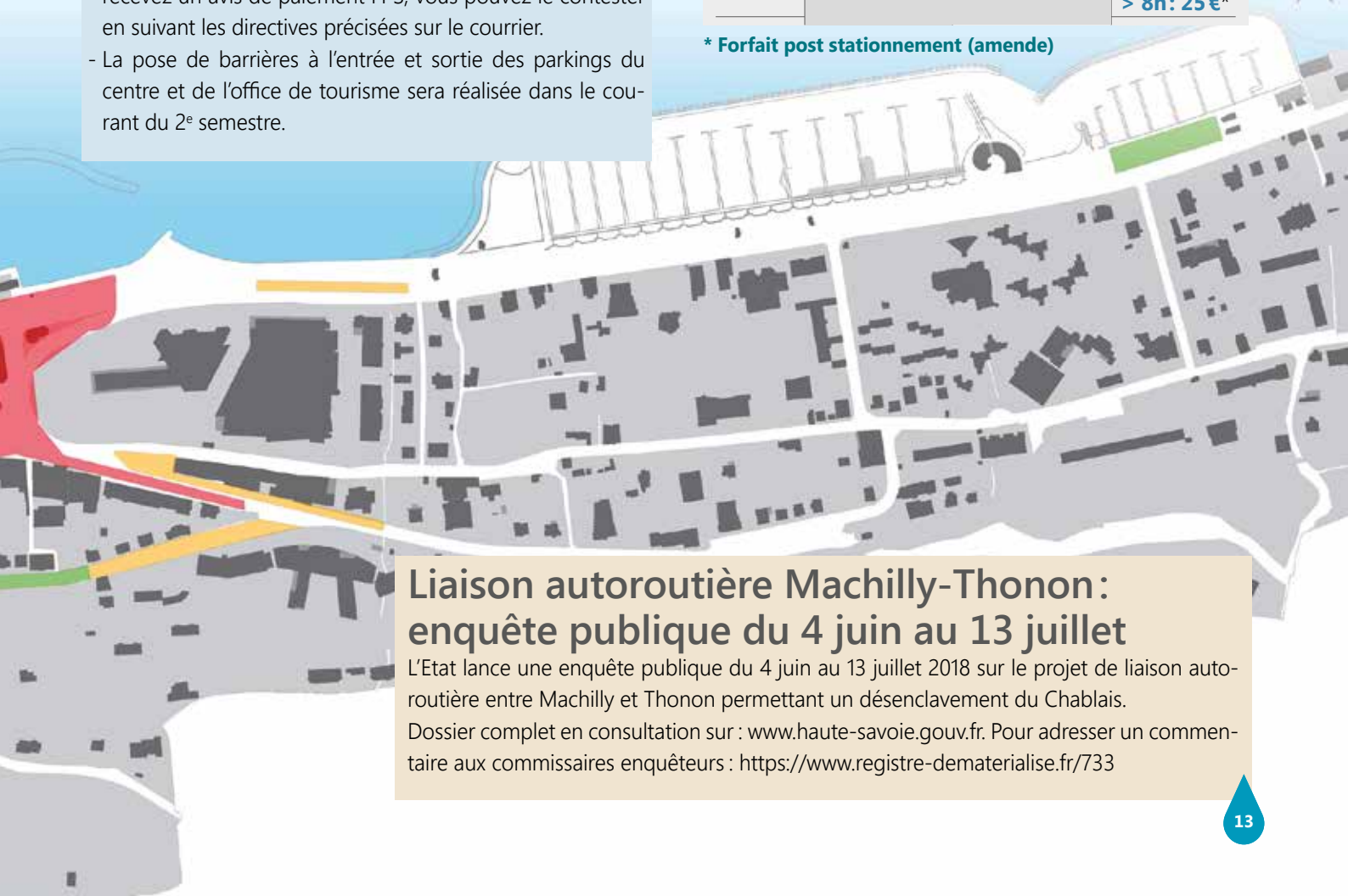
## A savoir

- La ville dispose de 3 300 places de stationnement (dont 1 300 en souterrain).
- Le stationnement sur voirie est gratuit la semaine entre 12h et 14h, les dimanches et jours fériés.
- La première demi-heure en souterrain est gratuite.
- Les horodateurs existants seront remplacés progressivement et disposeront de davantage de fonctionnalités (paiement par carte bancaire avec ou sans contact, application mobile...).
- La ville a souscrit une convention avec l'agence nationale de traitement automatisé des infractions (ANTAI). Si vous recevez un avis de paiement FPS, vous pouvez le contester en suivant les directives précisées sur le courrier.
- La pose de barrières à l'entrée et sortie des parkings du centre et de l'office de tourisme sera réalisée dans le courant du 2<sup>e</sup> semestre.

### Les principaux tarifs de stationnement de voirie

	Zone rouge	Zone orange	Zone verte
30 mn	0,5 €	0,5 €	0,5 €
1h	1,2 €	1,2 €	0,8 €
1h30	1,8 €	1,8 €	1,2 €
2h	2,4 €	2,4 €	1,6 €
	<b>&gt; 2h30: 25 €* </b>		
3h		3,6 €	2,4 €
4h		4,8 €	3,2 €
		<b>&gt; 4h30: 25 €* </b>	
8h			6,4 €
			<b>&gt; 8h: 25 €* </b>

\* Forfait post stationnement (amende)



## Liaison autoroutière Machilly-Thonon : enquête publique du 4 juin au 13 juillet

L'Etat lance une enquête publique du 4 juin au 13 juillet 2018 sur le projet de liaison autoroutière entre Machilly et Thonon permettant un désenclavement du Chablais.

Dossier complet en consultation sur : [www.haute-savoie.gouv.fr](http://www.haute-savoie.gouv.fr). Pour adresser un commentaire aux commissaires enquêteurs : <https://www.registre-dematerialise.fr/733>



# Philippe Paccot, 20 ans de passion gymnique



Philippe Paccot et son équipe encadrent un club de 430 inscrits.

Philippe Paccot était à la fête lors du dernier gala de l'Avenir évianais au cours duquel la grande famille gymnique évianaise a salué ses 20 ans à la tête du club. Retour sur un parcours riche et perspectives.

Comment rester jeune et heureux ? Assurément en pratiquant la gymnastique. Philippe Paccot est en l'illustration. Arrivé en 1966 à l'Avenir évianais, il entame une carrière de gymnaste glanant au passage un titre de champion départemental par équipe, puis de champion individuel. En parallèle, il gagne en responsabilité au sein du club dirigé alors par Claude Bron, occupant tour à tour les fonctions de secrétaire de comité puis de vice-président. En 1982, il fait entrer le club dans une nouvelle ère. Avec Maurice Mallet, il introduit une nouvelle discipline dans le club : le tumbling, une discipline particulièrement acrobatique et impressionnante, les gymnastes effectuant une série d'acrobaties sur une piste dynamique. Le succès est au ren-

dez-vous et donne lieu dans la foulée à une première coupe de France. En 1984, il décroche une médaille de vice-champion de France. Dans l'intervalle, la fièvre acrobatique a gagné le Chablais qui, de 1983 à 1999, organise tous les deux ans, un festival des sports acrobatiques avec sept disciplines dont le parachutisme. Philippe Paccot poursuit sur sa lancée. En 1998, il succède à Claude Bron à la tête du club et entend être aussi moteur que son prédécesseur. Aujourd'hui, après 20 ans de présidence, il tire un bilan positif : de 200 adhérents, le club compte aujourd'hui 430 inscrits. De nouvelles activités ont vu le jour : trampoline, aérobic et le club s'est forgé une vraie identité. Pour assurer un meilleur encadrement, deux emplois ont été créés en renfort des 25 bénévoles. « *Tout cela est le fruit d'un travail d'équipe* » tient-il à souligner. Il y a deux ans, le club a franchi un nouveau cap en emménageant dans le gymnase de la Léchère. Un lieu propice à son épanouissement où se pratiquent le baby gym, la gym artistique en loisir et compétition, la team gym (association de gymnastiques), le trampoline, le fitness en loisir adulte. Philippe Paccot ne manque pas de projets pour dynamiser le club. Il souhaite relancer le tumbling et trouver des partenaires pour assurer la prospérité du club.

## Trois courts de tennis couverts en projet

La Ville va entreprendre la construction de trois courts couverts au tennis club, au lieu-dit Les Mateirons. Le chantier devrait démarrer début octobre. Ces trois courts remplaceront les deux bulles dans lesquelles les joueurs s'entraînaient l'hiver. Le bâtiment sera construit à l'Est en lieu et place de trois courts. La réalisation a été confiée au cabinet d'architecture 2BR. La réfection d'un court contigu au bâtiment est également au programme. La consultation des entreprises est en cours et le chantier devrait démarrer en septembre. Le coût des travaux est estimé à 2 M €.



Perspective cabinet d'architecture 2BR.





## La piste d'athlétisme s'offre un coup de jeune

Dans le cadre du programme de rénovation du stade, la Ville a entrepris mi-avril la réfection de la piste d'athlétisme. Cette remise en état était très attendue par les deux clubs d'athlétisme. La dernière réfection datait de 1994. Afin d'évaluer l'ampleur des travaux, des tests préalables ont été réalisés en laboratoire. Il s'est avéré que la rénovation se limitait au seul revêtement. Les travaux de la piste ont été confiés à l'entreprise Polytan pour un montant de 204 000 € ttc. S'ajoute la pose d'une lisse d'homologation pour 15 000 €. Un budget complémentaire de 165 000 € ttc a été affecté à la pose d'enrobés et d'éclairages sur les parkings attenants au stade créés en 2016, à l'éclairage de l'aire de lancer de poids et au déplacement de l'aire de saut en longueur, afin de dégager le bord du terrain et éviter les risques d'accident lors de matchs de football. Ce projet a été réalisé en concertation avec les clubs utilisateurs Evian Off course et l'Athletic club Evian, accompagnés par la fédération française d'athlétisme.

Le Département et la Région ont été sollicités par la Ville afin de participer au financement des travaux.

Ces travaux font suite aux réfections des terrains synthétiques puis d'honneur et à la rénovation des vestiaires. La rénovation du stade se poursuivra, dès septembre et pour cinq mois, avec la dernière tranche de rénovation et d'accessibilité de la tribune pour un coût estimé à 830 000 €.

## Centre nautique, le plein d'animations

Le centre nautique multiplie les activités cet été dont des séances d'aquagym tous les samedis à 11h et ouvertes à tous et des entraînements de water-polo le mercredi soir pour les adultes. A cela s'ajoute dans la zone lacustre, une tyrolienne début juillet.

Les rendez-vous :

► Les 12 juillet et 9 août « **Judis electro** », 20h30-3h. 10 € / gratuit (pass), « **Stand up paddle** », 14h-18h.

► **Nocturnes** les jeudis 19, 26 juillet, 2, 16, 23 et 30 août jusqu'à 21h30. Entrée gratuite dès 19h (toboggan ouvert de 20h à 21h).

► Samedi 21 juillet : « **Coupe de la ville de l'Evian Sport Natation** », 16h-20h.

► Dimanche 22 juillet : **Animation Thétys**, défis sur structures gonflables. 14h-17h. Gratuit sur inscription.

**Ouverture tous les jours en juillet-août : 9h30-20h.**

**Tél. 04 56 30 11 20.**





# Un nouveau circuit historique



Les treize étapes existantes du circuit ont été complétées par onze nouvelles.

Créé en 1997, le circuit historique vient de faire l'objet d'une refonte complète sous l'égide du pôle tourisme et d'un groupe de travail réunissant élus, techniciens, office de tourisme et acteurs locaux. Les treize étapes existantes ont été complétées par onze nouvelles étapes, afin de prendre en compte tous les éléments du patrimoine : la Maison Gribaldi et la barque « La Savoie » en centre-ville, les Thermes, l'hôtel du Parc à l'Est, l'Octroi et le monument aux rapatriés, la gare et la grande halle, le parc et la villa Dollfus, la Villa La Sapinière à l'Ouest et enfin, l'hôtel Royal, la Grange au lac via le funiculaire au Sud.

Les habitants et les touristes peuvent suivre ce parcours grâce au jalonnement précédemment mis en place et composé de 150 gouttes en bronze disposées au sol.

Le circuit est matérialisé au moyen de bornes en forme de goutte et de plaques murales informatives disposées à chaque étape du parcours réalisées par Perrin publicité. La Ville a sollicité l'aide de Françoise Breuillaud-Sottas, docteur en histoire, pour rédiger l'ensemble des textes. En parallèle, un nouveau plan a été réalisé et une application mobile et l'intégration aux outils numériques de l'office de tourisme seront bientôt proposées.

# « Estivales théâtrales » : deux comédies de pur boulevard

On ne change pas une formule qui gagne. Les « Estivales théâtrales » proposeront à nouveau cet été deux comédies de boulevard portées par quatre célébrités. L'édition 2018 aura lieu en deux temps : les 3 et 4 août avec « L'un n'empêche pas l'autre » interprété par Alexandra Vandernoot et Thierry Beccaro, suivi les 24 et 25 août par « Régime présidentiel » avec Nathalie Marquay-Pernaut et Philippe Risoli. Les spectacles se joueront à nouveau au théâtre du Casino.

Billetterie à l'office de tourisme et billets en vente également sur place les soirs de spectacle (sous réserve de places encore disponibles). 36 € / 30 € (selon emplacement). Plus d'informations au 04 50 75 04 26 et sur [www.ville-evian.fr](http://www.ville-evian.fr)



Nathalie Marquay-Pernaut donnera la réplique à Philippe Risoli dans « Régime présidentiel ».

## Rencontres musicales d'Evian: toujours plus haut

Point d'orgue de la saison musicale de la Grange au lac, le festival se jouera du 30 juin au 7 juillet. Comme chaque année, l'édition 2018 est tissée de fil rouge – cette fois couleur Russie. De Glinka à Chostakovitch, de Rachmaninov

à Goubaidoulina, le festival explore tous les visages du sous-continent russe.

Infos et réservations: <https://lagrangeaulac.com> / Billetterie au Casino / 04 50 26 94 48.





# Transportez-vous à l'âge d'or du thermalisme !

L'exposition « Evian mondain. L'Âge d'or du thermalisme » met en lumière l'extraordinaire essor d'Evian à la Belle Époque. A voir jusqu'au 4 novembre à la Maison Gribaldi.

Le bal des éventails et des canotiers est à nouveau au programme.

Avec un milliard et demi de litres vendus chaque année dans 140 pays, l'eau minérale d'Evian est mondialement connue. Ce succès planétaire fait parfois oublier qu'Evian est également une station thermale, depuis la découverte, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, des propriétés thérapeutiques de l'emblématique source Cachat.

À la Belle Époque, Evian est une station à la mode. Fréquentée par la grande bourgeoisie internationale, elle connaît de brillantes saisons mondaines et accueille des hôtes de marque. Dans le même temps, les soins évoluent et passent d'un certain empirisme à la rigoureuse cure de diurèse.

Dans l'entre-deux-guerres, Evian, qui reçoit 18 000 touristes par an, affiche une orientation marquée vers la pratique des sports (golf, tennis, escrime, nautisme). Des tapis verts aux grands concerts, des expositions canines aux tournois de danse, des représentations théâtrales aux défilés de mannequins, « la saison d'Evian est une fête élégante continue ». « Evian mondain. L'Âge d'or du thermalisme » invite le visiteur à questionner la mémoire thermale de la station à travers plus de 200 objets et documents issus des collections de la Ville, de la Société des eaux et de divers prêteurs institutionnels et privés.

Maison Gribaldi, rue du Port (à l'arrière du Palais Lumière). Jusqu'au 4 novembre, tous les jours 14h-18h et jours fériés. 3,5€ / 2,5€ / gratuit - 10 ans. Visites commentées tous les jours à 16h: 2€. Plus d'infos: 04 50 83 15 94 / [www.ville-evian.fr](http://www.ville-evian.fr)

## En regard de l'exposition

- **Samedi 28 juillet**: « **Là-bas à Marienbad. Les stations thermales, sources d'inspiration littéraire** », par Jean-Michel Henny, philosophe.
- **Samedi 25 août**: « **Les soins thermaux à Evian-les-Bains de la Belle Époque aux Années folles** », par le docteur Claude Gerbault.
- **Samedi 15 septembre**: « **La nouvelle buvette Novarina** », par Giulia Marino, collaboratrice scientifique à l'EPFL de Lausanne. Entrée libre

Médiathèque (salle des Templiers), 16h. (1h15). Billetterie à la Maison Gribaldi: 8€ (inclus une visite de l'exposition, valable pendant toute la durée de l'exposition).

## Du 26 juillet au 15 août : Festival « Evian La Belle Époque »

La 5<sup>e</sup> édition du festival « Evian la Belle Époque » aura lieu du 26 juillet au 15 août. En marge de l'exposition « Evian mondain » organisée à la Maison Gribaldi, le festival proposera un parcours historique et architectural autour du patrimoine hôtelier de la ville. Conférences, concerts, bal des éventails et des canotiers, projection... Sur trois week-ends, une douzaine d'animations seront aussi proposées. Pour en savoir plus : [www.cafeuropa.org](http://www.cafeuropa.org)



# Vos prochains rendez-vous



Quatuor Hagen © Harald Hoffmann

## 30 juin-7 juillet Rencontres musicales d'Evian

Dix-sept concerts haut de gamme sur huit jours et un festival « off » en lien avec l'Académie musicale, le festival de musique classique s'offre à nouveau une affiche exceptionnelle, en collaboration avec le quatuor Modigliani, avec cette fois, un fil rouge couleur Russie.

**La Grange au lac, théâtre du Casino. [www.rencontres-musicales-evian.fr](http://www.rencontres-musicales-evian.fr)**

## 27 juin-21 juillet Académie musicale d'Evian

Rencontres avec des artistes, concerts amateurs, conférences, piano en libre accès... L'Académie musicale propose une cinquantaine de rendez-vous gratuits dans le cadre du festival Off, en regard des Rencontres musicales.

**Toute la programmation sur [www.academie-musicale-evian.fr](http://www.academie-musicale-evian.fr) et à l'office de tourisme**

## Jeudis 12 et 26 juillet et 9 août

**Jeudis électro**, la crème des Djs à déguster dans le cadre somptueux de la piscine en soirée les 12 juillet et 9 août. Un « Silent party » des plus ludiques le 26 juillet.

**Place Charles-de-Gaulle. [www.lesjeudiselectro.com](http://www.lesjeudiselectro.com)**

## Samedi 14 juillet

**Feux d'artifice**, un grand show pyrotechnique sur le lac pour célébrer notre fête nationale.

**Feux à 22h30, bal à 23h.**

## 29, 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet

**UIM F1H2O World Championship, Grand prix de France « Ville d'Evian »**

Pour la 4<sup>e</sup> année consécutive, Evian accueille une manche du championnat du monde de motonautisme. Grand show en perspective ! Et une édition 2018 neutre en carbone.

## Les dimanches, du 29 juillet au 26 août

**Rue des artistes des cinq sens**, peintres, sculpteurs, artistes et artisans investissent le centre-ville. **Rue Nationale, 10h-19h.**



Jeudis electros : Anton X © Mansss



© F1H2O





# Évian La Belle Époque Festival



Scènes estivales : Murray Head © Yannick Perrin

**26 juillet-15 août**

**Festival «Évian La Belle Époque»**, revivez les belles heures de l'Évian fin XIX<sup>e</sup>, avec ce 5<sup>e</sup> festival proposé par l'association Café Europa. Expositions, récitals, lectures, conférences, défilés costumés et bal 1900 sont au programme.

**Plus d'infos à l'office de tourisme.**

**27 juillet- 31 août**

**Scènes estivales évianaises** Murray Head, Bless, The Moorings, Jamie Clarke perfect (ex Pogues), Tibz, des artistes confirmés pop, rock et folk pour animer les soirées estivales évianaises.

**Esplanade du port, accès libre.**

**Les 4, 11, 18, puis 19 et 20 août**

**Les Milongas estivales**

Des bals de tango argentin les samedis soir sur l'esplanade du port, orchestrés par l'association Tango Passion, avec en point d'orgue un marathon du 18 au 20 août au palais des festivités.

**3-4 et 24-25 août**

**Estivales théâtrales**, un nouvel opus « tout boulevard » avec deux pièces : « L'un n'empêche pas l'autre » avec Alexandra Vandernoot et Thierry Beccaro les 3 et 4 et « Régime présidentiel » avec Nathalie Marquay-Pernaut et Philippe Risoli les 24 et 25.

**Théâtre du Casino. 30€/36€ (selon emplacement). Billetterie à l'office de tourisme.**

**Mercredi 15 août**

**Feux d'artifice**, un grand show pyrotechnique sur le lac pour fêter la libération d'Évian. **Feux à 22h30.**

**13-16 septembre**

**Évian Championship**, quatre jours de sport de très haut niveau avec les 120 meilleures joueuses du monde. Dernière étape de la saison, le tournoi occupe une position stratégique au sein du cercle très fermé des Majeurs du golf mondial. **Golf Évian resort. [www.evianchampionship.com](http://www.evianchampionship.com)**



Anna Nordqvist © Évian Championship

**Samedi 15 et dimanche 16 septembre**

**Journées européennes du patrimoine**, une 35<sup>e</sup> édition autour du thème « l'art du partage » prétexte à voir ou revoir les lieux emblématiques de la cité.

**Programme complet sur [www.ville-evian.fr](http://www.ville-evian.fr)**

Cet agenda n'est pas exhaustif. Toutes les infos sur [www.ville-evian.fr](http://www.ville-evian.fr)



## EXPOSITION

# Exposition Picasso, l'atelier du minotaure

Le Palais Lumière présente l'exposition « Picasso, l'atelier du Minotaure », du 30 juin au 7 octobre, dans le cadre du programme international Picasso Méditerranée (2017-2019). Cette exposition bénéficie à ce titre de prêts exceptionnels et du soutien du Comité Picasso.

Au début des années 1930, le personnage du Minotaure devient l'hôte familial du répertoire de Picasso. Il s'invite à l'atelier, semble partager l'existence quotidienne du maître. Il se prête à tous les jeux de masques et de rôles que le peintre imagine. Il laisse Picasso se prendre à son propre jeu jusqu'à se confondre avec lui.

Centrée sur l'émergence et les résurgences d'un thème classique, l'exposition replace l'approche originale de ce thème par Picasso dans un vaste contexte historique et artistique. Des créations de Giorgio de Chirico, Henri Matisse, Joan Miró, Gustave Moreau, Ernest Pignon-Ernest, Auguste Rodin, Ossip Zadkine... enrichissent le parcours scénographique. Des projections d'extraits musicaux, cinématographiques, des documentaires sur Picasso, des outils de médiation destinés au grand public et au jeune public agrémentent la visite. L'exposition du Palais Lumière réunit une centaine de peintures, sculptures, céramiques, dessins, gravures, tapisseries en provenance du musée national Picasso de Paris, des musées de France et de grandes collections privées, le tout mis en œuvre par Olivier Le Bihan, commissaire général assisté de Robert Rocca.

*Palais Lumière, 30 juin-7 octobre, ouvert tous les jours 10h-19h (lundi 14h-19h), les 14 juillet et 15 août. Les jeudis jusqu'à 21h en juillet-août. Tél. 04 50 83 15 90.*

- 10€ / 8€ (tarif réduit) / Gratuit - de 16 ans / 50% de réduction pour les titulaires de la carte du quotient familial.

- Visites guidées proposées aux enfants (- 12 ans) accompagnés de leurs parents tous les mercredis à 16h / Visites commentées pour les individuels tous les jours à 14h30: 4€ en plus du ticket d'entrée / - 30% sur les prix d'entrée des expositions en cours à la fondation Pierre Gianadda à Martigny.



Edward Quinn, *Picasso coiffé d'un masque de taureau en rotin*, 1959, photographie Musée national Picasso, Paris  
© Succession Picasso 2018  
© Edwardquinn.com



Pablo Picasso, *Minotaure et nu*, 12 décembre 1933, fusain sur papier. Collection particulière © Succession Picasso 2018 © Photographie Claude Germain.





Ernest Pignon-Ernest, *Picasso-Mithra*, 1992, dessin au fusain. Collection particulière © N'Guyen

## En regard de l'expo

- **Vendredi 17 août:** Concert «Unitrio joue Picasso», un voyage singulier et séduisant entre musique et peinture. Auditorium du Palais Lumière, 20h. 16€ / 13€. Inklus une visite de l'exposition. Billetterie et réservation à l'accueil.
- **Vendredi 7 septembre:** Conférence-projection «Picasso et le Minotaure: aux sources de l'inspiration», animée par Olivier Le Bihan. Auditorium du Palais Lumière, 19h15. Gratuit (offert grâce au mécénat des Amis du Palais Lumière).

## La fondation Ripaille nouveau partenaire du Palais Lumière

Dans le cadre de la promotion du Palais Lumière, la Ville vient de conclure un partenariat avec la fondation Ripaille. Les titulaires d'une carte de membre de la fondation ou d'un billet de visite du château bénéficient d'une réduction de 20% sur la visite des expositions et réciproquement. Ce partenariat s'ajoute à une liste déjà longue dont la fondation Gianadda, la société des Amis du Louvre, l'office de tourisme de Thonon, la Région dans le cadre du Pass Région ou encore, la CGN.



François-Xavier Lalanne, *Le Minotaure*, 1970, tôle de fer calaminée et soudée, Musée des Beaux-Arts, Agen © Lalanne ADAGP

## LISTE «CHANGER POUR EVIAN»

### Ça donne à réfléchir

Madame LEI a remplacé le Maire, empêché depuis un certain temps et à qui nous souhaitons un prompt rétablissement, lundi dernier à la tête du Conseil Municipal.

Rude tâche puisqu'il s'agissait du plus gros dossier du mandat : le renouvellement de la concession du Casino. Contre toute attente, la discussion n'a pas été possible. Alors que nous faisons observer la pauvreté du cahier des charges et la nécessité de le retravailler, nous nous sommes vu opposer un refus pour des motifs idéologiques. Parce que c'est notre liste qui faisait des suggestions d'amélioration, elle les a refusées, au mépris des intérêts de la ville d'Évian.

Pourtant, il n'y avait aucune urgence à voter dans la mesure où la concession actuelle finit en février 2019.

Alors que l'un des conseillers de sa liste lui faisait observer que nous n'avions pas forcément tort, elle s'est obstinée.

Il y a dix ans, le Maire avait été plus habile en organisant avant le vote une séance privée permettant à nos deux listes de s'ajuster sur un texte conforme à la signature d'une bonne convention. Rien de tel, cette fois. Résultat : un accord indigent.

Évian Resort proposait 22 millions de travaux, la convention ne reprend pas l'offre.

Évian Resort offrait deux tournois majeurs de golf, la convention ne lui en impose qu'un à minima.

Évian Resort offrait quatre festivals de musique, la convention n'en retient qu'un.

Les travaux non amortis devront être remboursés par la Ville, c'est-à-dire par nous, les évianais, en fin de contrat, soit 3.850.000 euros, alors que le loyer est fixé à la somme dérisoire de 20 euros et que la durée du contrat est passée de dix à dix-huit ans.

En 1909, la Société du Casino s'engageait à construire un Casino neuf et à le rétrocéder gratuitement à la Ville à la fin du contrat, sans compter les autres avantages. Nos élus de l'époque savaient négocier. Un siècle plus tard, la Société du Casino est toujours là, mais visiblement les élus d'aujourd'hui n'ont plus les compétences de nos anciens.

Pour le prochain mandat, il faudra renégocier la convention sur l'eau d'Évian.

Les conventions sur l'eau et avec le Casino ont constitué la richesse d'Évian, constituent notre richesse actuelle et constitueront la richesse des générations futures. Un tel enjeu n'autorise pas la désinvolture. A tout prendre, il fallait au moins reprendre l'offre d'Évian Resort. Un copier-coller aurait été moins dommageable que ce qui a été voté. Il y a du souci à se faire.

#### Les élus de la liste CHANGER POUR EVIAN

**Pascale ESCOUBÈ, Anselme PACCARD, Christine BARBIER, Marc MATHONNET**

## LISTE «EVIAN, PASSION»

### Un budget plus proche de vous

Être toujours plus proches et à votre écoute, tel est le souhait porté par l'équipe municipale surtout durant cette période de tensions qui agite notre société.

Nous avons la volonté de vous offrir un environnement toujours plus agréable, d'être attentifs à la qualité des aménagements proposés, de valoriser nos atouts et renforcer nos services de proximité.

Notre ville est attractive c'est certain : les besoins de services publics et de proximité sont nombreux du fait notamment de l'augmentation du nombre d'habitants chaque année.

Après la création d'une micro-crèche, d'un centre médical et d'une école maternelle, nous rendons les espaces publics aux familles comme avec les travaux du parc Dollfus, ou de la coulée verte. En termes de projets, nous avons acté un futur projet proposant aux évianais d'acquérir leur premier bien immobilier à tarif privilégié ou encore la création d'un futur parc sur les hauteurs d'Évian, et nous engageons une réflexion d'aménagement du quartier des Sources, de la Buvette Cachat ou encore l'extension de l'école de la Détanche.

Nous avons également entrepris de réorganiser les services municipaux qui interviennent auprès des personnes précaires, de nos séniors ou encore les agents qui sont présents pour faciliter votre quotidien et votre sécurité.

A la tranquillité publique assurée par la police municipale aidée de la vidéo protection, s'ajoutent les aménagements urbains qui sécurisent différents espaces de la ville. Les projets d'équipements se font dans la recherche constante d'associer les personnes pouvant être concernées dès que cela nous est possible ou avec l'aide des comités de quartiers.

Nous mettons un point d'honneur à soutenir nos associations, car nous connaissons l'engagement du tissu associatif dans la vie de la commune (sport, culture, social, environnemental...).

Enfin, nos visiteurs nous envient ce bien-être au quotidien, c'est naturellement une de nos préoccupations majeures, protéger cette douceur de vivre évianaise dont un des symboles est la propreté de notre commune et la récompense des 4 fleurs et que nous souhaitons renouveler cette année.

Pour cela, nous maintenons un budget ambitieux, car c'est aussi ce qui nous anime, qu'Évian soit ambitieuse.

C'est le cas en cette année 2018 où la situation de la commune est saine, grâce à un contrôle accru et nous permet de proposer des projets d'investissements nombreux et ce alors même que la commune a perdu près de 7 000 000 millions d'euros du fait des décisions de l'État (baisse des dotations et augmentation du prélèvement de la commune au fond de solidarité entre communes). Nous venons de revoir la délégation de service public sur l'exploitation du Casino, qui assure à la ville une rente annuelle permettant de financer ces nombreux projets sans avoir à augmenter les impôts.

Alors, nous laisserons les comparaisons historiques hasardeuses à la minorité municipale et nous restons concentrés sur l'action et la mise en place de projets utiles pour tous.

Vous pouvez compter sur nous !

**Liste Évian Passion**



**LISTE «EVIAN, POUR VOUS»**

**LISTE «UNIS POUR EVIAN»**

Textes non communiqués

# Picasso | l'atelier du minotaure

Avec le soutien exceptionnel du Musée national Picasso-Paris



Pablo Picasso, Minotaure, 1958, huile sur bois © Photographie Claude Germain © Succession Picasso 2018.

30 juin-7 octobre 2018 | **Palais Lumière Evian**